

## SVS 2108 Laboratoire d'intervention

<b>Nombre de crédits : 3</b> Cours obligatoire, à option ou au choix : <b>obligatoire bloc 01B</b>
<b>Moment dans le programme où le cours est offert</b> <b>An 2, automne</b>
<b>Fréquence du cours</b> <b>Hebdomadaire</b>
<b>Cours préalables</b> SVS 1107 SVS 1109 SVS 1510 SVS 1575 SVS 1577 SVS 1578
<b>Cours concomitants</b> SVS 2107
<b>Ce cours est offert dans d'autres programmes (O/N) : Non</b>
<b>Exemption possible (O/N) : Non</b>
<b>Taille maximum du groupe</b> Environ 20 étudiantEs

<b>Descripteur</b> Cours qui relie l'expérience du stage de 2 <sup>ème</sup> année (SVS 2107) aux apprentissages académiques. À partir du stage et de sa connaissance du milieu, l'étudiantE analyse ses expériences de stage et ses observations en lien avec des thèmes présentés par l'enseignantE.
<b>Présentation globale</b> Le cours SVS 2108 Laboratoire d'intervention a lieu pendant 3 heures chaque semaine et se veut un lieu d'accompagnement à l'expérience du stage SVS 2107. Par conséquent, le Laboratoire prévoit des espaces de rétroaction, de partage et de réflexion en lien avec des observations, analyses et expériences vécues en stage. Il est fortement suggéré que les étudiantEs utilisent un journal de bord afin d'y inscrire périodiquement les différents éléments importants de leur expérience de stage.  Outre ces retours sur l'expérience de stage, différentes tâches spécifiques – en lien avec les objectifs du stage SVS 2107 et du Laboratoire – seront confiées aux étudiantEs. Pour réaliser ces tâches, les étudiantEs devront s'appuyer tout autant sur leur vécu en stage (implication dans des activités, observations dans le milieu, etc.), que sur des données empiriques (recension des écrits, analyses de statistiques, etc.) et sur des connaissances acquises en première année de baccalauréat. Certains travaux ou exercices demandés porteront sur la connaissance approfondie du quartier, des populations et des organismes qui y sont installés, alors que d'autres seront en lien avec la connaissance du milieu de stage, la connaissance de soi et des réflexions sur ses valeurs et habiletés d'interaction avec les personnes rencontrées (intervenantEs, personnes usagères, etc.) dans le cadre du stage SVS 2107.

Enfin, certaines des activités proposées dans le cours seront associées à la préparation au stage de 3<sup>ème</sup> année (rencontre avec la coordonnatrice des stages de 3<sup>ème</sup> année, exercices de réflexion, etc.).

### **Objectif général**

Fournir aux étudiantEs un lieu de réflexion et d'analyse de leurs expériences de stage où ils et elles pourront intégrer certaines notions théoriques et éthiques en travail social acquises durant la première année de leur formation, faire des liens avec la pratique et partager dans un climat d'entraide collective les défis, questionnements et apprentissages issus de l'expérience de stage.

### **Objectifs spécifiques**

À la fin du cours, les étudiantEs seront capables:

- de démontrer une compréhension des réalités vécues par les personnes, groupes ou communautés desservies par leur milieu de stage;
- de comprendre les personnes qui fréquentent l'organisme de stage autrement que sous l'angle des problèmes qui les confrontent, de façon à porter aussi attention aux forces, aux savoirs, aux intérêts, compétences et aux habiletés de ces personnes;
- d'identifier les lois, les règles, les politiques sociales et contextes organisationnels; propres à leur milieu de stage et prendre en considération leurs impacts pour le milieu et les populations concernés;
- de connaître les principales approches d'intervention de l'organisme où se réalise le stage et faire des liens avec les modèles d'intervention en travail social;
- de recueillir les informations pertinentes à l'intervention, notamment la connaissance du quartier, des populations et des organismes qui y sont installés ;
- d'analyser une situation problématique – à partir d'observations faites en stage – et de proposer des pistes d'intervention (individuelle, de groupe ou collective) adaptées à la situation et au contexte de pratique où se déroule le stage;
- d'organiser, de documenter et de communiquer leur jugement professionnel en se familiarisant avec des documents appropriés à l'évaluation des situations et à la planification de l'intervention;
- d'identifier le rôle, les valeurs et les habiletés spécifiques au travail social en lien avec leur vécu en stage;
- d'identifier des attitudes, des habiletés, des connaissances et des compétences à acquérir lors du stage de 2<sup>ème</sup> année et les mettre en oeuvre;
- de démontrer les attitudes et les habiletés associées à la pensée critique;
- de faire des liens entre les savoirs théoriques avec ceux issus de la pratique et de l'expérience de vie.

### **Tâches et responsabilités de l'enseignantE responsable du cours SVS 2108 par rapport au stage SVS 2107**

En lien avec ce stage, ses responsabilités sont :

- de répondre aux questions ponctuelles des stagiaires en lien avec :

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'élaboration des protocoles d'entente de stage et le rapport d'autoévaluation ;</li> <li>○ des demandes diverses pouvant se régler facilement (à titre d'exemple : demande de modification de l'horaire de stage initialement prévu au <i>Protocole d'entente de stage</i>) ;</li> <li>● de recueillir et d'approuver les protocoles d'entente de stage complétés ;</li> <li>● d'aviser – dès qu'il ou qu'elle en est informéE – la coordonnatrice des stages de 2ème année si des <b>difficultés sérieuses</b> (pouvant compromettre la poursuite ou la réussite du stage) se présentent durant le stage. La coordonnatrice des stages évaluera alors la situation et assurera les suivis nécessaires ;</li> <li>● de transmettre les protocoles d'entente de stage de son groupe à la coordonnatrice des stages (selon les modalités prévues par l'École).</li> </ul>
<p><b>Thèmes à couvrir</b>  Études populationnelles et de milieu; impacts des contextes organisationnels et normatifs (lois, règlementations, organisation du milieu, etc.) sur la pratique; introduction aux habiletés nécessaires à la production d'évaluation de situation et de plan d'intervention; connaissance de soi et développement professionnel (rôle, valeurs, habiletés, attitudes, compétences réflexives).</p>
<p><b>Approches</b>  ---</p>
<p><b>Cadres d'analyse</b>  Ancré dans les valeurs du travail social, critique.</p>
<p><b>Méthodes pédagogiques suggérées</b>  Discussions en petits groupes, travaux et exercices dirigés, retours structurés sur l'expérience de stage, autres stratégies s'inspirant de l'apprentissage par problème, cours magistraux.</p>
<p><b>Démarches évaluatives suggérées</b>  Exercices courts associées à la participation au cours, tenue d'un journal de bord, divers travaux liés à : 1) l'analyse de pratiques, la connaissance du milieu (milieu de stage, milieu dans lequel se situe l'organisme) ; 2) la réflexion sur des dimensions telles que connaissance de soi, valeurs, habiletés d'interaction avec les personnes rencontrées (intervenantEs, personnes usagères, etc.) dans le cadre du stage SVS 2107, etc. ; 3) l'évaluation de situations et la planification de l'intervention.</p>
<p><b>Type de notation</b>  littérale</p>
<p><b>Remarques particulières</b></p> <p>1. Les sigles <i>SVS-2107 Stage Implication et analyse</i> et <i>SVS 2108 Laboratoire d'intervention</i> sont concomitants et intrinsèquement liés. <b>Un échec à l'un ou l'autre</b> requiert la reprise des deux.</p> <p>2. Suite à l'assignation de son milieu de stage II, l'étudiantE doit compléter le document <i>Protocole d'entente de stage SVS 2107</i> avec son ou sa répondantE dans le milieu de stage afin de préciser les tâches qu'il ou qu'elle aura à accomplir, son horaire, ses objectifs de stage, etc. L'étudiantE <b>doit faire faire approuver</b> son protocole d'entente par l'enseignantE responsable du cours <i>SVS 2108 Laboratoire d'intervention</i> à la date prévue au plan de cours. Une fois que ce protocole a été approuvé, l'étudiantE en remet une copie à son ou sa répondantE.</p>

**Coordonnatrice du cours**

André-Anne Parent

**Plan cadre élaboré par :** Annie Pullen Sansfaçon, Sonia Gauthier, Nicole Makridis,  
Guylaine Racine

**Date de la dernière modification du plan cadre :** 31 mai 2017 par André-Anne Parent et  
Guylaine Racine.